

Coronavirus «COVID-19» :

Le Maire de Vénissieux engage les habitants à appliquer des consignes de précaution recommandées par l'ARS et le Ministère des Solidarités et de la Santé

Des recommandations ont été émises par le Ministère des Solidarités et de la Santé pour les personnes revenant des zones à risque de contamination du coronavirus COVID-19, (Chine, Singapour, de Corée du Sud, Japon, Iran et deux régions italiennes, la Lombardie et la Vénétie).

Le Maire de Vénissieux a donc décidé d'appliquer les mesures de précaution pour toutes les personnes ayant séjourné ou ayant côtoyé des personnes ayant séjourné dans les zones considérées comme étant à risque.

Ces personnes doivent se signaler et ne pas se présenter dans les établissements ou sur leur lieu de travail pendant les 14 jours qui suivent leur retour afin d'éviter toute chaîne de transmission du virus et ainsi de protéger les publics les plus vulnérables.

DANS LES 14 JOURS SUIVANT LE RETOUR :

- Surveillez votre température 2 fois par jour ;
- Surveillez l'apparition de symptômes d'infection respiratoire (toux, difficultés à respirer...) ;
- Portez un masque chirurgical lorsque vous êtes en face d'une autre personne et lorsque vous devez sortir ;
- Lavez-vous les mains régulièrement avec du savon ou utilisez une solution hydro-alcoolique ;
- Évitez tout contact avec les personnes fragiles (femmes enceintes, malades chroniques, personnes âgées...) ;
- Évitez de fréquenter des lieux où se trouvent des personnes fragiles (hôpitaux, maternités, structures d'hébergement pour personnes âgées...) ; évitez toute sortie non indispensable (grands rassemblements, restaurants, cinéma...).
- Travailleurs/étudiants : dans la mesure du possible, privilégiez le télétravail et évitez les contacts proches (réunions, ascenseurs, cantine...).
- Les enfants, collégiens, lycéens ne doivent pas être envoyés à la crèche, à l'école, au collège ou au lycée, compte tenu de la difficulté à porter un masque toute la journée.

POUR LES PERSONNES N'AYANT PAS SÉJOURNÉ DANS CES PAYS MAIS SUSPECTANT L'APPARITION D'UN ÉTAT GRIPPAL :

En cas de fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés à respirer les personnes sont invitées à :

- Contacter rapidement le SAMU centre 15 en signalant le voyage ;
- Éviter tout contact avec votre entourage et conservez votre masque ;
- Ne pas se rendre directement chez le médecin, ni aux urgences de l'hôpital.

POUR LES PERSONNES PENSANT SE DÉPLACER VERS LES ZONES À RISQUE :

En France, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) recommande de reporter tout déplacement qui ne revêt pas un caractère essentiel vers les pays à risques.

La situation évoluant quotidiennement, vous pouvez vous référer :

- au site d'information du gouvernement : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>
- aux conseils aux voyageurs du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/>
- à la FAQ de l'OMS : <https://www.who.int/fr/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019>

PLATEFORME INFO CORONAVIRUS : NUMÉRO VERT 0800 130 000 (appel gratuit)

a été mis en place par le ministère des solidarités et de la santé, ouvert de 09h à 19h 7j/7.

La plateforme téléphonique n'est pas habilitée à dispenser des conseils médicaux, qui sont assurés par le SAMU

MESURES GÉNÉRALES

Les familles des enfants inscrits dans les crèches vont recevoir un courrier les informant de ces consignes. Pour les écoliers, la Ville de Vénissieux relaie les recommandations transmises par l'Éducation Nationale. Ces mesures concernent également les enfants inscrits dans les centres de loisirs municipaux proposés pendant les vacances scolaires.

La Ville de Vénissieux recommande également aux personnes ayant séjourné dans les zones à risque de ne pas rendre visite à des personnes âgées accueillies dans les résidences seniors et EHPAD de Vénissieux pendant les 14 jours suivant leur retour. Parallèlement, une communication est faite en direction de tous les agents de la Ville de Vénissieux énonçant ce dispositif et rappelant aussi les mesures de prévention et d'hygiène habituelles pour limiter toute contagion en cas de grippe et autres virus respiratoires.

LES GESTES BARRIÈRES

Face aux infections respiratoires, il existe des gestes simples pour se protéger et protéger son entourage :

- Se laver les mains régulièrement.
- Tousser ou éternuer dans son coude
- Utiliser des mouchoirs à usage unique
- Porter un masque quand on est malade.

LIENS UTILES

Sites ressources : <https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/> <https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes>